



Paris, le 31 mars 2011

## **Déclaration préliminaire de FORCE OUVRIÈRE au Comité Technique Paritaire Ministériel du 31 mars 2011**

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,  
Chers camarades,

L'évènement est d'une telle valeur que nous ne manquerons pas de le saluer tout d'abord : une nouvelle direction départementale est née aujourd'hui ... à Mayotte !  
Aussi proposerons-nous en introduction un signe fort au travers du vœu suivant que nous vous demanderons de soumettre à ce CTPM qui se réunit en ce même jour :

**Le CTPM du MEDDTL demande que tous les agents des services de la DEAL de Mayotte, qui devient ce jour le 101<sup>ème</sup> département français, soient pleinement accueillis et rejoignent ainsi le Statut général des Fonctionnaires par la voie de leur titularisation dans les corps de l'État.**

Un tel accueil serait d'une toute autre nature que celui que la Ministre a réservé, dès son arrivée, à la saisine de l'intersyndicale du 15 novembre dernier sur l'éventualité du transfert des personnels et des infrastructures de la voie d'eau, saisine à laquelle -devons-nous le rappeler?- elle n'a pas daigné répondre.

Nous avons tout autant été surpris que la carte de vœux qu'elle éditait au Nouvel an fût l'impasse totale sur les personnels du ministère.

Au lendemain de la réponse que la Ministre a demandé à un membre de son cabinet de faire hier, nous sommes atterrés.

Ainsi donc, après que le représentant de la Ministre ait fini par admettre -certes après moult circonvolutions- qu'aucune concertation n'avait été engagée sur ce dossier, il a feint d'ignorer l'engagement de son prédécesseur de ne transférer les personnels et le patrimoine des services de navigation du ministère que sous réserve d'un consensus.

La réponse, tombée abruptement dans ces conditions avant-hier, est donc le premier signe fort que la Ministre adresse à ses personnels depuis sa nomination.

Et ce premier signe n'est autre que celui ... indiquant la porte à 4.400 agents affectés à la voie d'eau et supprimant un nouveau pan entier de services spécialisés qui avaient jusqu'à présent échappé globalement tant aux tenants de la décentralisation qu'aux chantres du dogme RGPPesque.

**Un démantèlement spontané, donc, du ministère par la Ministre.**

**Par comparaison avec le secteur maritime que nous allons évoquer tout à l'heure, c'est ce que les marins appellent un sabordage !**

**Et c'est le commandant qui coule lui-même son bateau !**

Nous avons bien entendu le directeur des infrastructures et transports promettre une nouvelle organisation de la voie d'eau, mais des promesses dont nous ne nous trompons pas sur la nature : ce qu'il annonce se résume à plus de pénibilité pour les agents du grand gabarit (24 h/ 24) et plus de précarité (la saisonnalisation) pour les autres !

Certes la directrice des ressources humaines s'est attachée à tenir des propos que vous ne considéreriez pas, Monsieur le Président, comme anxiogènes ... mais dont à tout le moins nous mesurons que, de ce fait, ils n'engagent en rien l'administration :

- « *pas de mobilité forcée* », ce qui ne met pour autant pas les agents à l'abri de mobilités contraintes (par exemple si, comme annoncé, un agent du petit gabarit ne peut accepter de troquer son emploi à temps plein contre un emploi saisonnalisé, fusse avec quelques petits boulots à côté pour lui assurer un temps plein, ou encore si un agent du grand gabarit ne peut supporter de se voir contraint aux 3 x 8 h),
- « *maintien de la rémunération* » : formule qui sonne bien, elle aussi, mais dont nous connaissons bien qu'elle engage à peu de choses (les agents à qui l'on faisait la même promesse il y a quatre ans sont bien placés pour en mesurer la portée ... trois mois après que ce maintien de rémunération ait été supprimé (sic!), et ce sans même que la « clause de revoyure » pourtant écrite par l'administration n'ait été respectée).

**Non, Monsieur le Président, ce n'est pas les mises en gardes que nous adressons aux personnels qui sont anxiogènes, ce sont bien vos projets et vos méthodes !**

Et ce n'est pas parce que l'administration s'adjoint les services au coût exorbitant de *spins doctors* que les agents croiront au Père Noël.

Ainsi ce ministère a-t-il attribué un marché de 500.000 euros à un consultant -BEARINGPOINT- pour susciter l'acceptabilité de « Perspective RH 2013 ». Le marché avait été notifié en décembre dernier et, comme la DRH l'a annoncé en réunion la semaine dernière, le prestataire a arrêté sa mission en région le 28 février et le 31 mars en centrale. Ça fait donc 500 000 euros pour ce seul consultant pour trois mois ! Certains disent que tant d'argent pour cela à un cabinet connu pour ses travaux dans le monde financier ne peuvent que susciter des interrogations !!!

Dans un récent Fil info, le ministère se félicite de la mise en place d'une page Facebook pour se rapprocher des citoyens (re-sic !) : "*Cette page propose des contenus concrets, pratiques et au plus près des citoyens. Elle annonce les événements à ne pas rater, les bons plans à partager... et valorise les actions concrètes de tous les services du ministère*" mais "*Pour des raisons de bande passante, elle n'est pas accessible depuis les ordinateurs du ministère.*". Mais nous avons bien compris, que, lorsqu'il s'agit de ses agents, c'est autre chose que des « *bons plans* » que le ministère prévoit pour eux !

On comprend mieux, dans ces conditions, où passent les moyens qui font défaut, conduisant à interdire aux agents de suivre les formations qui leur permettraient d'acquérir les compétences sur lesquelles ils devraient se repositionner.

Et on doute d'autant plus du même rêve que, comme hier encore sur la voie d'eau, l'on voudrait faire faire pareillement aux personnels et aux usagers sur les vertus des partenariats public/privé. Même la Cour des Comptes ne s'y est pas laissée prendre !

Ce n'est pour notre part pas à des marchands de sable ni à des instituts de sondage que nous vous demandions, lors d'un précédent CTPM, de faire appel, mais à des experts en prévention des risques psychosociaux.

Nous avons remis à la ministre une analyse de Technologia qui faisait un certain nombre de préconisations et demandait des informations supplémentaires. Or outre que nous ne savons pas ce qu'en a fait la Ministre, les organisations n'ont toujours pas été destinataires des documents soit parce qu'ils n'existent pas, soit parce que l'administration n'a jamais voulu les transmettre (comme le répertoire des métiers) tout comme elle persiste à ne pas nous informer des instructions qu'elle adresse à ses services en matière de gestion du personnel (circulaire mobilité, instruction sur l'entretien professionnel, territorialisation du grenelle, etc..).

Des réunions de groupe d'échange viennent bien d'être enfin programmées sur ce sujet mais il apparaît qu'elles ne visent soit qu'à associer les organisations syndicales qui souhaiteraient l'accompagner dans la mise en œuvre de ce plan social, soit à tenter de faire porter à celles qui ne s'y prêtent pas la responsabilité du caractère anxiogène du projet alors qu'il est intrinsèquement anxiogène.

Permettez-nous, Monsieur le Président, de revenir sur le logiciel REHUCIT (acronyme digne d'un *spin doctor* soit dit en passant) et qui- au lieu d'en être une (de réussite), est en réalité une véritable catastrophe pour les agents qui subissent les dysfonctionnements récurrents de l'outil. La carrière des agents et leurs bulletin de paye sont amputés à cause de cet outil mal adapté.

**Cette situation est inadmissible, vous mettez des agents dans des situations insoutenables et nous exigeons que vous donniez les consignes nécessaires pour que tous les personnels soient payés de leur dû immédiatement. Assurer la paie, c'est la B A BA de la RH, ne pas y parvenir est une faute.**

Par ailleurs, le nombre d'agents en charge de la gestion des 60 000 agents du ministère a évidemment été réduit au motif de l'arrivée du logiciel. Mais les mauvais fonctionnements, les « bugs » et les rigidités de l'outil -qui efface des données de manière aléatoire- les obligent ... à ressaisir manuellement les informations plusieurs fois, voire à retourner sur l'ancien logiciel « omesper » !

Ces agents, trop peu nombreux, sont sous pression constante, les éléments de paye ou de gestion de carrière ne pouvant souffrir d'aucun retard. Malgré leurs efforts, ils se trouvent débordés par la surcharge à absorber et en viennent même à exprimer leur ras-le-bol par pétition très directe vis-à-vis de la Directrice des Ressources Humaines.

**Trop, c'est trop. Il est temps que le ministère prenne enfin en considération ses personnels !**

Mais puisque nous sommes en ce lieu dédié en théorie au dialogue social, nous allons nous livrer à notre rôle qui est d'émettre des avis sur des textes dont vous ne déplacerez pas même une virgule. Soit parce qu'ils ont été ficelés par ailleurs (avec des lobbies du secteur maritime), soit parce que le MEDDTL n'a plus à lui seul la main sur la gestion de tous ses personnels (comme lorsqu'il la partage avec la MAAPRAT).

Mais nous n'assimilons pour notre part pas le dialogue social à la somme de deux monologues, nous nous attacherons à rester à notre place, à continuer à nous exprimer non pas en fonction de ce vous pourriez souhaiter entendre, Monsieur le Président, mais en fonction de ce que nos mandants attendent de nous.

Et nous continuerons à combattre ces reculs, voire à poursuivre si nécessaire ces discussions par ailleurs, l'actualité de ces dernières semaines démontrant que c'est au contentieux que les personnels ont aujourd'hui plus de chances d'être entendus qu'ici.

Ainsi des actions -contentieuses- couronnées de succès ces dernières semaines :

- évacuation de la DDT 06, pour laquelle la FEETS-FO aura dû vous mettre en demeure de procéder, M. le Secrétaire général, ainsi que votre homologue du MAAPRAT et le Secrétaire général du gouvernement,
- bénéfice de l'ITM à de premiers agents qui en avaient été spoliés l'an dernier, pour lequel la FEETS-FO aura dû inviter les agents concernés à mettre à leur tour en demeure leur hiérarchie,
- qualification du temps de travail pendant l'astreinte , pour la reconnaissance de laquelle la FEETS-FO aura dû contester au Conseil d'État l'arrêté du 23 février 2010.

Et de donner aussi de la voix par ailleurs, à l'instar des contrôleurs des transports terrestres qui, à l'appel notamment de FORCE OUVRIÈRE, auront dû envahir le Salon des transports et de la logistique avant-hier pour arracher enfin, sous le contrôle ... d'un parterre de représentants de la profession, d'officiels et de VIP du transport, l'engagement du secrétaire d'État à les recevoir. Devoir gâcher une si belle fête pour obtenir une simple réponse à un courrier demeuré lettre morte est assurément à méditer.

Après l'annonce, à peine les élections cantonales passées, de la volonté de la Ministre à transférer les personnels et les infrastructures de la voie d'eau à un établissement public, à quel mauvais plan doivent s'attendre les autres agents ,

Quid des autres dossiers mis pareillement sous le boisseau (statut du RST et du CVRH) ?

Quid des démangeaisons d'aucuns d'étendre cette logique, après le partenariat public/privé déjà engagé au mépris du bon sens dans les DIR ?

Quid de ce qui est engagé à l'insu des organisations syndicales par ailleurs (projet de démantèlement du Service de prévision des crues (SPC) sur le bassin Adour-Garonne). Est-ce à dire à cet égard que, sitôt le sujet passé au CTPM -c'était le 19 mai dernier-, les services ont carte blanche pour démanteler localement pendant que les nouveaux chantiers de démolition s'échafaudent au niveau ministériel ?

Comme également le projet de réforme des dispositifs de contrôle de l'ensemble du secteur du logement social engagé dans une autre totale absence de concertation. Là encore le ministère prépare la mise en place d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) fusionnant la MIILOS et l'ANPEC. Il s'appuie pour cela sur les conclusions du rapport BERT et BAIETTO-BEYSSON pour le moins contestable (réalisé sans aucun échange avec le personnel de la MIILOS et qui n'explore aucune autre piste que celle qui consiste à sacrifier au « dogme de l'EPIC » pour lequel il sera impossible de garantir l'indépendance financière et de gouvernance.

FORCE OUVRIÈRE et l'ensemble du personnel de la MIILOS s'opposent catégoriquement à la transformation de la structure actuelle de "gendarme du logement social" en un EPIC.

**Ces nouveaux chantiers démontrent clairement la volonté ministérielle de se débarrasser spontanément de ses missions, en commençant par bazarder ses agents et ses services.**

**Pour la FEETS-FO l'heure n'est plus au faux-débat ... mais à la poursuite et l'amplification des actions !**

Je vous remercie.